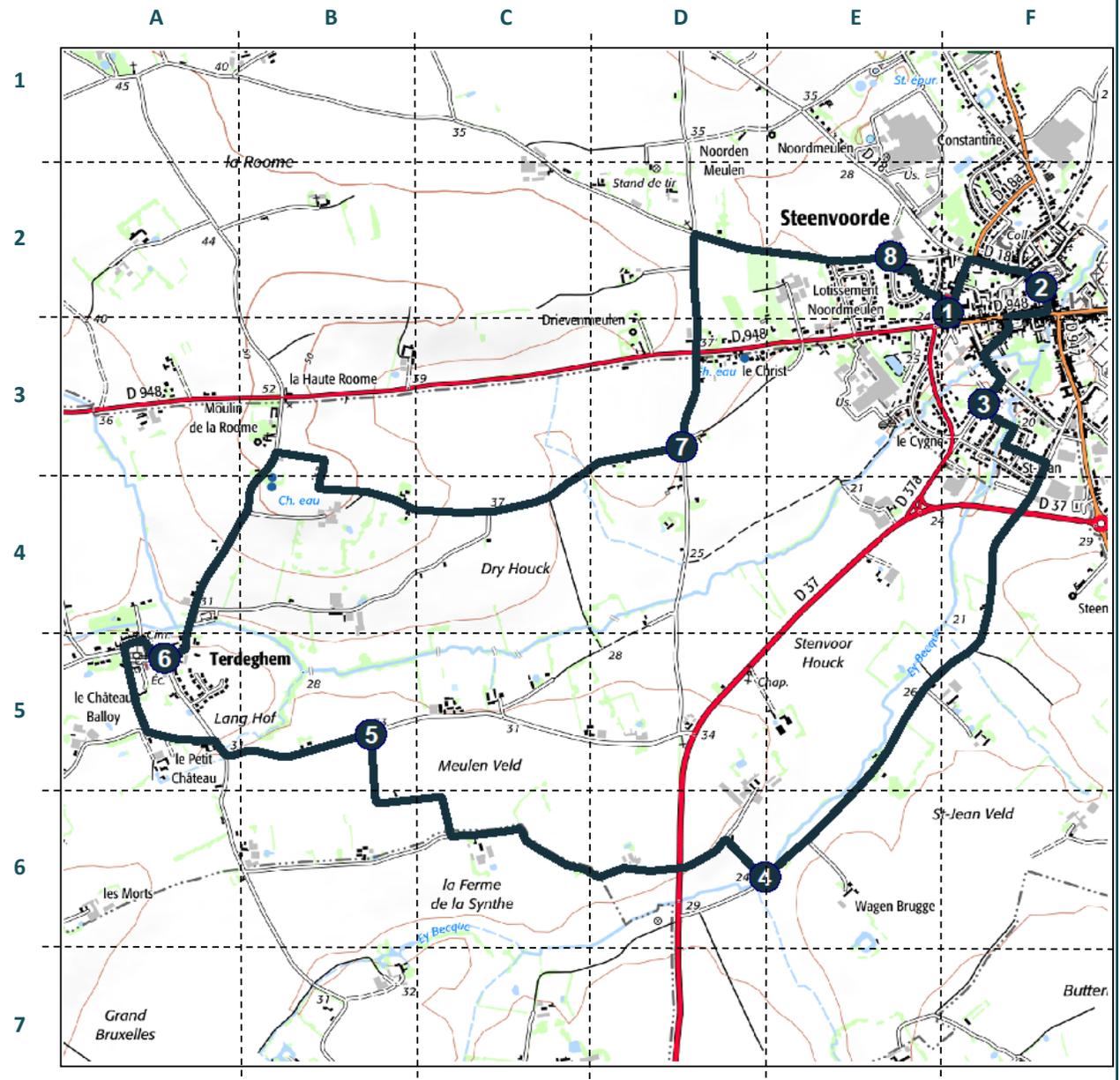


La Ronde des Moulins

(10 Km 500 - 3 h 10)

Départ : place Jean Marie Ryckewaert STEENVOORDE

1. Face à la mairie, suivez à droite la rue de Verdun puis la rue R. Goetgheluck. Aboutissez place Saint-Pierre, face à l'église.
2. Descendez la rue de l'Eglise. Longez à droite la place N. Segard. Traversez en diagonale le parking, empruntez la rue Neuve, à gauche la rue de Terdeghem puis la première rue à droite sur 90 m.
3. Suivez à gauche le sentier piétonnier. Après le pont, empruntez à droite le chemin le long de la becque. 70 m plus loin, montez à gauche puis, au bout, partez à droite. Coupez avec prudence la voie de contournement sud et continuez sur la rue du Moulin. Longez le vallon de l'Ey becque sur 1,5 km.
4. Empruntez à droite le chemin puis la route à gauche. Traversez (prudence) la D 37 et suivez le chemin de la Ceinture. Après la ferme, engagez vous à droite.
5. Tournez à gauche sur la route de Waeghebrugge puis à droite à l'intersection suivante. Prenez à gauche la route du Grand Bruxelles puis à droite le sentier entre les haies. Contournez l'église Saint-Martin. Puis allez à gauche.
6. Suivez la rue de la Roome qui aboutit au moulin. Longez à droite la haie. Au coin de celle-ci, descendez la route.
7. Montez à gauche en direction du Drievenmeulen. Coupez la D 948 avec prudence et suivez le petit chemin d'Hazebrouck. Vue sur le Noordmeulen et les perches de tir à l'arc vertical, sport traditionnel flamand. A la chapelle ND de Lourdes, obliquez à droite. Longez les pommaraies.
8. Entrez à droite dans la résidence de la Houblonnière puis retrouvez à gauche l'Hôtel de Ville.



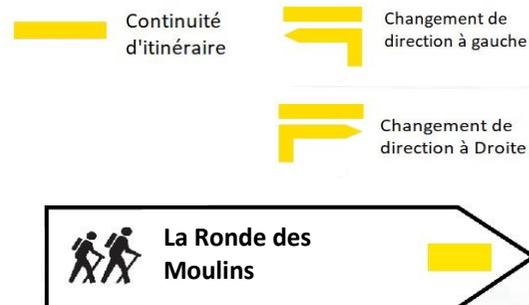
La Ronde des Moulins

(10 Km 500 - 3 h 10)

Départ : place Jean Marie Ryckewaert STEENVOORDE

Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos détritrus.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires(améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DÉPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Avis du Randonneur :

A la rencontre des géants ailés des Flandres, ce parcours est accessible toute l'année. La partie sud de l'itinéraire suppose le port de chaussures étanches en période de pluie.